VRILLY Infos

BULLETIN COMMUNAL D'INFORMATION N° 25

Janvier 2021

Sommaire

Le mot du maire	page 3
Les agents de la commune	page 4
Budget communal 2020	page 5
Les réalisations en 2020 et les projets 2021	page 6
La Communauté de Communes Entr'Allier Besbre & Loire	page 7
La Maison du Canal	page 8
Le Conseil Départemental de l'Allier	page 9
Le SITCOM	pages 10 et 11
Le C.C.A.S. et le R.P.I.	page 12
Les associations	pages 13 et 14
Le Centre Social « La Farandole »	pages 15 et 16
La Vie Paroissiale	page 17
Etat civil 2020	page 18
En bref	page 19
Information Gendarmerie	page 20
Le Saviez-Vous ?	page 21
L'histoire vue d'Avrilly	page 22
Où-est-ce ?	page 23
2020 en images	page 24
L'année 2021	page 25
Les Entreprises de la commune	page 26
Numéros utiles	page 27

Reprographie : Ets Neuville à Digoin

Directrice de publication : Solène Carignant—Maire

Rédaction : commission communale de communication

Chers Avrilloises, Chers Avrillois,

C’est avec beaucoup d’espoir que cette année 2021 commence.

L’année 2020 est maintenant derrière nous, et quelle année !

Il y a un an jour pour jour, personne n’aurait pu imaginer que nos vies prendraient cette tournure. Nous avons tous dû nous adapter, pour nous protéger et protéger les autres. L’épidémie de coronavirus n’est pas encore derrière nous. Nous subissons encore ses effets avec notamment les fêtes de fin d’année, qui nous ont paru bien tristes. Heureusement, dans notre coin de campagne, nous avons de l’espace, nous restons proches de la nature et nos enfants peuvent trouver bien des occupations. Cela est plus compliqué pour les anciens ou les personnes isolées et dépendantes sans moyens de transports. J’en profite pour vous rappeler de ne pas hésiter à contacter la mairie si vous avez besoin d’aide pour la livraison de vos courses ou de vos médicaments.

Mais de cette année hors du commun, je n’ai envie d’en garder que le positif. Comme la joie retrouvée de jouir des bonheurs simples, ou encore notre besoin de nous reconnecter plus que jamais avec la nature.

A titre personnel, l’année 2020 a aussi été particulière pour moi. Fin mai, je suis devenue Maire d’Avrilly et je suis consciente de l’honneur que cela représente. Grâce à l’aide de Nelly, notre secrétaire de mairie, Cindia et Vincent, les agents techniques, et avec l’aide ô combien précieuse des adjoints et des conseillers municipaux, j’ai pu prendre facilement mes marques pour envisager l’avenir, tous ensemble, de notre village. Je tiens à les remercier sincèrement pour leur soutien et pour leur implication.

Vous trouverez dans ce bulletin, un grand nombre d’informations sur la commune ou sur les institutions dont nous dépendons. Nous avons prévu des événements, indispensables pour que continue la vie dans notre village. La situation sanitaire en 2021 étant encore incertaine, ces dates ont été fixées sous réserve d’amélioration de la situation.

En 2021, nous ne pourrons malheureusement pas réunir tous les habitants à l’occasion des traditionnels vœux de début janvier. Nous réfléchissons à plusieurs possibilités pour que l’on puisse quand même se réunir, différemment, dès que cela sera possible, en prenant le moins de risques possible. Vous serez informés en temps voulu.

Chers tous, je vous souhaite le meilleur pour cette année 2021 qui commence. Qu’elle soit remplie de belles expériences, et de beaucoup de bonheur. Dans l’espoir que la situation sanitaire s’améliore, et que vous puissiez retrouver ceux qui vous sont chers.

Solène CARIGNANT

Les Agents Communaux

A Avrilly, nous avons trois agents qui travaillent pour la commune et ses habitants.

Nelly Jacques, Secrétaire de Mairie

Le rôle de la secrétaire de mairie est de mettre en œuvre les politiques décidées par l'équipe municipale. Les missions de Nelly sont : conseiller les élus, préparer et rédiger des documents administratifs, budgétaires et techniques, enregistrer et rédiger des actes d'état civil, accueillir et informer les usagers, gérer des affaires générales, l'urbanisme, les élections, l'état civil, etc… *« Mes taches sont très variées, c'est ce qui fait l'attrait de mon métier que j'affectionne beaucoup »*

Nelly a commencé à travailler à la mairie d'Avrilly en juillet 2015. Elle aime beaucoup l'espace autour de la salle polyvalente, ombragé et aménagé. « De temps en temps en été, j'aime prendre mon pique-nique et déjeuner dehors, avec cette magnifique vue »

Vincent Pelletier, Agent technique polyvalent

Vincent travaille à la commune d'Avrilly depuis mai 2015. En tant qu'agent technique polyvalent, ses missions sont variées pour veiller à l'entretien de la voirie et des bâtiments, faire en sorte que tout le monde puisse circuler en sécurité sur les routes et donner un bon aspect visuel de la commune. Sur 3 jours par semaine, il s'occupe de la voirie : le broyage des accotements, le curage des fossés, la réparation des nids de poule sur les routes et chemins communaux, il entretien les espaces verts, aussi bien pour la taille , la tonte, le désherbage (sans produits phytosanitaires qui nous sont interdits), il entretient les bâtiments, les monuments et le cimetière, et bien d'autres encore. Vincent aime sa commune et son travail, il n'a pas de coin préféré ni d'endroit où il n'aime pas aller.

Cindia Bouton, Agent d'entretien des locaux

Cindia, en poste à Avrilly depuis 2013, s'occupe des travaux de nettoyage, d'entretien et de remise en ordre des locaux de la commune : la mairie, la salle polyvalente, et la salle des associations. Si vous réservez une des salles communales, c'est Cindia qui s'occupera de vous remettre les clés, de vous expliquer le fonctionnement et de faire l'inventaire. Elle travaille pour nous 21 heures par mois et est aussi employée à la mairie de Chassenard, et s'occupe de l'entretien et de la remise des clés pour le gîte « La Maison du Canal » qui appartient à la communauté de communes Entr'Allier Besbre et Loire.

Votre Mairie est ouverte

Le Mardi de 9H à 12h et

Le Vendredi de 13h30 à 16h30

Téléphone ☎ 04 70 55 30 21

Email ✉ : mairie-avrilly03@ozone.net

Site internet : www.avrilly.interco-abl.fr

Facebook : facebook.com/mairiedavrilly

Nouveau : Les actualités de la commune par courrier électronique

Depuis septembre, nous testons une nouvelle manière de vous tenir au courant de l'actualité de la commune grâce aux courriers électroniques :

Passage du bus numérique, informations de la préfecture, du Conseil Départemental, etc. nous pouvons désormais vous envoyer des informations que vous pouvez retrouver au panneau d'affichage par courriel, pour que vous soyez au courant de ce qu'il se passe sur notre commune.

Si vous ne recevez pas encore ces courriels, inscrivez-vous auprès de Nelly par simple message à mairie-avrilly03@ozone.net

Le Budget 2020

Section d'investissement: Dépenses (€)	
Déficit investissement reporté	**17 028,22**
Voierie 2019	291,40
Sécurisation Rue Genève	20 179,00
Voierie 2020	15 338,40
Achat de matériels 2020	8 381,85
Travaux en régie	2 000,00
Dépôt et cautionnement	900,00
Remboursement capital dette	9 822,10
Total dépenses	**73 940,97**

Section d'investissement: Recettes (€)	
Excédent fonctionnement	**33 052,62**
Sécurisation Rue Genève	8 414,00
Voierie 2020	9 728,50
Achat de matériels 2020	1 983,94
FCTVA	9 704,26
Dépôt et cautionnement	900,00
Virement section fonctionnement	10 157,65
Total recettes	**73 940,97**

Section de fonctionnement: Dépenses (€)	
Charges à caractère général	31 714,93
Charges de personnel	57 600,00
Charges de gestion courante	90 123,44
Atténuation de produits	0,00
charges financières	3 265,33
Charges exceptionnelles	100,00
Virement section investissement	10 157,65
Réserves	53 008,43
Total dépenses	**245 969,78**

Section de fonctionnement: Recettes (€)	
Excédent antérieur	**123 857,10**
Produits services du domaine	1 410,00
Impôts et taxes	58 542,68
Dotations, subventions, particip.	41 148,00
Revenus des immeubles	19 000,00
Atténuation des charges	10,00
Produits financiers	1,00
Produits exceptionnels	1,00
Travaux en régie	2 000,00
Total recettes	**245 969,78**

EVOLUTION des TAUX D'IMPOSITION COMMUNAUX			
Année	**Habitation**	**Foncier bâti**	**Foncier non bâti**
2015 à 2020	11,74%	10,62%	28,07%

LES EMPRUNTS	TRACTEUR	SALLE POLYVALENTE
Montant emprunté	**41 500,00 €**	**123 000,00 €**
Durée du prêt	10 ans	20 ans
Taux	1,81 %	3,69 %
Echéance	Annuelle	Annuelle
Montant échéance	4 574,25 €	8 513,19 €
Date 1ère échéance	30/01/2016	10/03/2011
Date dernière échéance	30/01/2026	10/03/2031
Capital restant dû au 31/12/2020	**21 679,93 €**	**70 127,66 €**

Les réalisations en 2020

Goudronnage du chemin des frayons aux poussards

Elargissement de l'accotement aux Moreaux

Aménagement du coin poubelle du bourg

Pose de la table d'orientation

Vous avez des plants d'arbre, de fruitiers, de fleurs, ...

Dont vous souhaitez vous défaire ?

Ne les jetez pas !!!

Contactez la mairie pour les donner. Nous les utiliserons pour embellir la commune

Les projets pour 2021

- Entretien divers de la voirie
- Installation d'un composteur au bourg
- Installation d'un conteneur pour le recyclage de textiles
- Aménagement de l'espace autour de la table d'orientation à côté de la salle polyvalente
- Travaux d'entretien de l'intérieur de l'église
- Achat d'une plaque vibrante pour faciliter les travaux de réparation de la voirie

Faciliter l'entretien des espaces verts de la commune

Suite à l'interdiction pour les communes d'utiliser des produits phytosanitaires pour le désherbage, nous réfléchissons aux solutions pour diminuer le temps passé à désherber, notamment le parking de la salle des fêtes, le terrain de pétanque ainsi que le cimetière qui représentent des espaces importants à entretenir.

Sur les conseils du CAUE (Conseil d'architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) Nous envisageons de faire des tests dans l'année, par exemple au cimetière avec des plantes tapissantes dans des endroits précis. Cela pourra, en plus de diminuer l'entretien et la pousse des mauvaises herbes, embellir cet espace, qui est un lieu très important pour notre commune.

N'hésitez pas à nous faire vos retours.

La Communauté de Communes Entr'Allier Besbre Et Loire

Créée le 1er janvier 2017, la Communauté de Communes Entr' Allier Besbre et Loire (ABEL) regroupe 44 communes sur un territoire de 108.884 hectares. Son siège est situé à Varennes-sur-Allier, et son président est Mr Roger LITAUDON.

L'intercommunalité exerce des compétences qui lui sont déléguées par les communes membres.

Elle exerce les quatre compétences obligatoires suivantes :

- Aménagement de l'espace communautaire : schémas de cohérence territoriale et de secteur, documents d'urbanisme
- Actions de développement économique, dont création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire. Politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire. Promotion du tourisme.
- Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil pour les gens du voyage
- Collecte et traitement des déchets ménagers et assimilés.

Des compétences optionnelles sont également exercées sur le périmètre des trois anciennes communautés de communes :

- politique du logement et du cadre de vie (exercée par les trois anciennes communautés de communes)
- protection et mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie (exercée par les communautés de communes Varennes-Forterre et Le Donjon - Val Libre) ;
- création et gestion de maison de services au public (exercée par les communautés de communes Val de Besbre - Sologne Bourbonnaise et Le Donjon - Val Libre) ;
- création, aménagement et entretien de la voirie (exercée par la communauté de communes Le Donjon - Val Libre).

Chaque conseil municipal désigne ses conseillers communautaires en début de mandat pour représenter sa commune. A Avrilly, le titulaire est **Sylvain NAFFETAS,** et **Valérie LIMONET** en est la suppléante.

En tout, ce sont 11 commissions qui élaborent des projets. Elles n'ont pas pouvoir de décision, mais sont forces de propositions soumises aux instances décisionnaires. Ces commissions couvrent tous les domaines de compétences :

⇒ Développement économique
⇒ Administration Générale / Politique des ressources humaines
⇒ Petite enfance / Médiathèques / Politique culturelle
⇒ Finance / Suivi financier politiques contractuelles
⇒ Action sociale / Solidarité et insertion professionnelle / Politique accueil / Aires accueil gens du voyage
⇒ Travaux / Développement durable / Projet de territoire / SPL
⇒ Communication / Mutualisation / Développement numérique
⇒ Agriculture / Ruralité / Traitement déchets / Ecologie / Politique sportive / Maisons France Services et MSAP
⇒ Tourisme / Valorisation patrimoine
⇒ Aménagement territoire / Habitat / Logement / Rénovation énergétique / Urbanisme
⇒ Politique santé.

1ère saison pour la Maison du Canal

Inaugurée fin 2019, la Maison du Canal a reçu ses 1ers locataires en juillet 2020.

La Maison du Canal a été achetée et rénovée par la Communauté de Communes Entr'Allier Besbre et Loire, pour en faire un gîte pour 12 personnes, avec une salle de réception.

C'est la Communauté de Communes qui se charge de la commercialisation et de l'entretien de ce gîte touristique.

Il a été loué 5 fois en 2020 sur les mois de Juillet, Août, Septembre et Décembre.

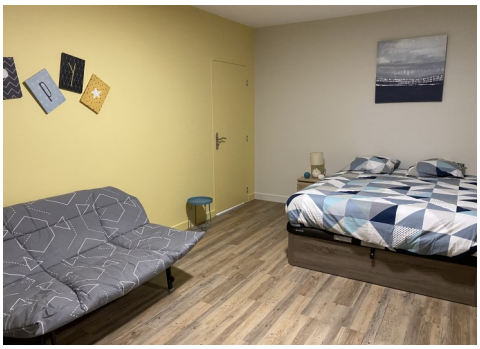

Pour plus d'informations sur les équipements et les tarifs, contacter directement l'Office de Tourisme Entr'Allier Besbre et Loire au 04 70 47 45 86 ou sur leur site web : tourisme.interco-abl.info

Le Conseil Départemental de L'Allier

C'est une collectivité territoriale décentralisée dont le siège est à Moulins qui assure la valorisation et la sauvegarde du patrimoine. Il gère ainsi les archives et bibliothèques départementales ainsi que les musées départementaux. Il apporte également son soutien à la vie culturelle, notamment en milieu scolaire. Il est le chef de file en matière d'aide sociale, d'autonomie des personnes et de solidarité des territoires. Le coût financier de ses interventions représente plus de la moitié de son budget de fonctionnement.

Ses compétences couvrent :

- l'action sanitaire et sociale
- la sécurité incendie
- l'enseignement
- la culture
- l'aménagement durable du territoire
- la gestion des routes et des déplacements,

mais aussi :

- les aides en faveur des communes et des associations
- le soutien à l'emploi local.

Plan de relance économique et de solidarités

Rappel du contexte. Répondre à l'urgence sanitaire due à la pandémie de la COVID19 : envoi de masques en tissu pour tous les habitants, distribution de plus de 2 millions de masques chirurgicaux, accueil des enfants des personnels soignants dans 4 collèges, déclenchement du plan de continuité d'activité, fourniture d'un thermomètre pour chaque commune ayant une école élémentaire.

Le plan de relance 2020 du département est composé de 4 axes : attractivité du territoire, aménagement du territoire, qualité de vie, solidarité départementale. Le logement est une thématique qui se retrouve dans ces quatre axes principaux.

Un investissement de 240 millions d'euros sur 3 ans :

2020 ➔ 70 M€ investissements directs et indirects + 5 M€ dédiés au plan de relance soit 75 M€

2021 ➔ 70 M€ investissements directs et indirects + 12,5 M€ dédiés au plan de relance soit 82,5 M€

2022 ➔ 70 M€ investissements directs et indirects + 12,5 M€ dédiés au plan de relance soit 82,5 M€

A cela s'ajoute une enveloppe de 10 M€ sur ces 3 années en fonctionnement d'urgence et solidarités.

Un prêt social pour les ménages les plus modestes

La lutte contre l'habitat indigne et la précarité énergétique, l'aide à l'autonomie et au maintien à domicile font partie des prérogatives du Département. Certains ménages ne disposent pas de l'épargne suffisante demandée pour que les travaux débutent, ce qui les empêche de réhabiliter leur logement, de le mettre aux normes et améliorer son confort. Pour aider ces ménages, le Conseil départemental a créé un « prêt social ».
Cette offre de prêt social s'adresse aux demandeurs qui s'inscrivent dans un programme de l'Anah (Agence Nationale de l'Habitat) tels que Habiter Mieux sérénité ou bonifié, Autonomie, … Ne sont pas concernés les usagers qui s'inscrivent dans le programme de l'Etat « MaPrimeRénov ».
Le dispositif, porté par PROCIVIS SACICAP - Bourgogne/Sud Allier, est effectivement à destination des ménages les plus modestes (après étude de leur situation) pour 2020 et 2021. Il leur permet de bénéficier d'une part, d'une avance de subvention sur leurs projets de travaux. PROCIDIS percevant les subventions à la place du demandeur à l'achèvement des travaux, règle directement les entreprises. Les demandeurs ne supportent finalement que le reste à charge à régler aux artisans, et d'autre part d'un prêt social de type micro-crédit, PROCIVIS étudiant les possibilités (soutenables) de consolidation financière du projet.
Le Point Rénovation Info Service (PRIS), guichet unique départemental de l'habitat, reste disponible pour tout renseignement : du mardi au vendredi de 9H à 12H et de 14H à 17H par téléphone au numéro 04 70 34 41 84, ou par courriel à l'adresse « pris03@allier.fr »

Le Sictom Sud Allier

Etablissement Public de Coopération Intercommunale, le SICTOM Sud-Allier a pour compétence la collecte et la valorisation des déchets ménagés et assimilés. Cette collectivité regroupe 6 communautés de communes adhérentes, soit un total de 149 communes représentant 100.900 habitants. Elle est gérée par un Comité Syndical présidé par Mr André BIDAUD depuis l'assemblée générale le 22 septembre 2020.Comme pour d'autres collectivités, les communes y sont représentées par ses délégués : Avrilly a désigné Gilbert GROS, 3ème adjoint, et Solène CARIGNANT, maire, respectivement délégué titulaire et déléguée

Nouveau composteur au cimetière

A son initiative, le SICTOM Sud-Allier a remplacé l'ancien composteur défaillant et de capacité insuffisante par un nouvel équipement grillagé de 1000L. Cet aménagement est réalisé gratuitement dans le cadre d'un suivi effectué sur les communes.

COLLECTE DES ENCOMBRANTS 2021

Date à Noter !

La collecte des encombrants et épaves est organisée le

Jeudi 6 mai 2021

Inscription en mairie obligatoire au 04 70 55 30 21

La liste des objets acceptés et refusés est disponible sur notre site internet ou en mairie.

ATTENTION, les objets doivent être déposés sur le domaine public sans représenter un danger pour autrui, et IMPERATIVEMENT sortis la veille de la date de collecte.
Ne pas les mettre sous un arbre, une ligne électrique ou téléphonique.
En cas de doute pour savoir si vos objets peuvent être collectés, contactez le SICTOM Sud-Allier au 04-70-45-51-67

Le SICTOM Sud-Allier

Horizon 2024

La réglementation européenne rend obligatoire la gestion séparée des bio-déchets d'ici à fin 2023. Aujourd'hui ils représentent 30% de nos déchets ménagers.
En 2024, le tri à la source des bio-déchets doit être généralisé : chaque ménage devra donc être équipé de solutions de tri spécifique, et compter pour cela sur l'engagement des collectivités où ils habitent. Le défi est grand : plus de la moitié des bio-déchets finissent aujourd'hui dans la poubelle grise. Mais une dynamique populaire s'est instaurée, et une centaine de collectivités l'accompagnent déjà avec une démarche de tri à la source et de collecte séparée des bio-déchets.
Leurs retours d'expérience révèlent l'impact vertueux de la démarche, et la possibilité d'aller jusqu'à mettre en place des circuits courts de valorisation, pour maximiser les économies d'énergie et de transport, et donc le développement plus durable des territoires.
Aujourd'hui, la quantité de bio-déchets produits par les ménages représente 18 millions de tonnes par an.
Pour aider à concrétiser et répondre à cette obligation réglementaire, les collectivités peuvent déployer de multiples solutions : la collecte séparative de bio-déchets, le compostage domestique ou partagé à l'échelle du quartier, la méthanisation ...

C'est la raison pour laquelle nous lançons en 2021 des « Journées avrilloises 0 déchets ».

En lien étroit et le soutien sur site de « l'ambassadeur du tri» du SITCOM Sud-Allier pour Avrilly, deux évènements sont prévus sur notre commune : animations, ateliers de travail, sur des thèmes allant du compostage/broyage, fabrication de support en carton pour tablettes, préparation et dégustation d'un goûter 0 déchet pour nos enfants, café débat, ...

A cela s'ajouteront des journées ou semaines thématiques sur le compostage, le paillage, l'entretien du verger, … Des visites à faire en famille sur les différents sites proposés, ainsi que celle du centre de tri du SITCOM Sud-Allier à Chézy.

Retenez ces dates en 2021 : le 27 mars à 10h30 pour la mise en œuvre dans le bourg d'un composteur partagé, et le 29 mai après-midi pour des ateliers ciblés par thème. Vous serez prochainement informés des détails de cette organisation.

Cependant, certains confondent encore les conteneurs pour ordures ménagères d'Avrilly avec une déchetterie

Les conteneurs à ordures ménagères ne sont là que pour collecter les ordures ménagères. Cartons, textiles, matériels divers, ne doivent pas se retrouver dans ces bacs. Le Sictom a la possibilité de nous refuser la collecte. Alors c'est notre agent communal qui fait régulièrement le tour des points de collecte pour enlever les encombrants. C'est du temps qu'il perd sur son temps de travail. Pensez à la collecte des encombrants qui aura lieu le 6 mai 2021. Nous vous rappelons que les encombrants doivent être impérativement déposés en déchetterie et non dans les bacs à ordures ménagères de la commune

Que faire ? Nous n'avons malheureusement que peu de recours contre ces incivilités récurrentes, à part la sensibilisation.

Que dire ? Beaucoup, mais à minima condamner ces comportements inadmissibles de par l'irrespect manifesté envers les habitants du village, et inviter leurs auteurs à se poser les bonnes questions sur l'irresponsabilité de leur attitude.

(photos prises le 9/11/2020)

Le CCAS

Suite aux élections municipales, une nouvelle équipe a été nommée pour faire vivre le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale)

Présidente : Solène CARIGNANT Vice-Présidente : Valérie LIMONET

Membres : Isabelle BERNARD, Yvette CORNELOUP, Roselyne GROS, Françoise LAMETERY, Sylvain NAFFETAS, Laeticia SOLER, Jean-Marc VICTOR. Elles nous rejoignent courant 2021 : Marie-Claire LAMBERT et Stéphanie SABOT

En raison de la **crise sanitaire**, les événements organisés habituellement par le CCAS comme la fête des voisins et le repas des aînés ont malheureusement dû être **annulés**.

Pour 2021, la nouvelle équipe souhaite maintenir ces deux temps forts de la commune, et continuer à réunir toutes les générations autour d'autres thématiques. Fin mars, une soirée jeux de société vous sera proposée, et nous espérons pouvoir reprogrammer une représentation théâtrale au 2ème semestre.

AGENDA 2021 du CCAS

(Sous réserve d'amélioration de la situation sanitaire)

Samedi 27 mars à partir de 15h30 et en soirée : Après-midi et soirée jeux de société à la salle polyvalente

Samedi 5 juin : Repas des voisins à la salle polyvalente

Courant septembre : Repas des Ainés

A l'automne : Représentation théâtrale

LE CCAS, A QUOI SERT-IL ?

Le CCAS est un établissement public communal qui intervient dans les domaines de l'aide sociale légale et facultative, ainsi que dans les actions et activités sociales. Entre autres, ses missions sont :

- **fournir aux familles des informations** pour les orienter au mieux dans le foisonnement des diverses aides et subventions existantes.
- **aider les familles à faire valoir leurs droits sociaux et à constituer tous les dossiers de demande d'aide financière**.
- **participer à la lutte contre l'exclusion et la pauvreté**
- **soutenir dans l'urgence les administrés** : le CCAS attribue des aides de secours en cas de besoin, sous forme de versements monétaires ou de prestations en nature.

Le RPI : Regroupement Pédagogique Intercommunal

A Avrilly, nous avons une école maternelle et primaire en Regroupement Pédagogique Intercommunal avec nos communes voisines : Neuilly-en-Donjon (Classes de maternelle), Le Bouchaud (Classes de CP, CE1 et CE2) et Luneau (Classes de CM1 et CM2)

Pour les élèves d'Avrilly, un service de ramassage scolaire, entièrement financé par le conseil départemental de l'Allier, est mis en place avec un point de montée aux Simonins.

Ecole de Neuilly-en-Donjon : petite section, moyenne section, grande section (Cycle 1)

Petite section : 8 élèves Moyenne Section : 4 élèves Grande section : 3 élèves donc 15 élèves

Ecole de Le Bouchaud: CP, CE1, CE2 (Cycle 2)

CP : 5 élèves CE1 : 8 élèves CE2 : 7 élèves donc 20 élèves

Ecole de Luneau : CM1, CM2

CM1 : 7 élèves CM2 : 7 élèves donc 14 élèves

Effectif total du RPI : 49 élèves (Dont 2 enfants d'Avrilly)

Les Associations

A.C.C.A : Association Communale de Chasse Agréée

Changement de bureau : Georges BONNEFOY ayant décidé de quitter la présidence, c'est un jeune chasseur, Cédric COURTOIS qui est élu pour lui succéder. Le nouveau bureau est maintenant constitué de Patrice COURTOIS vice-président, Jacky MANNEVEAU trésorier, Thierry BESSON trésorier adjt, Didier SIMON secrétaire et Didier STONS secrétaire adjt. Les membres : Georges BONNEFOY, Patrick BORDAT, Johnny CARRE, Philippe CHARRIER, Roger DELORME, Didier MALSOT, Gilles MARTINANT, Thierry AUGROS, Jean-Claude LOBROT, et bien sûr notre fidèle auxiliaire Janet CROMWELL.

Un grand merci à toi Georges, pour avoir relevé notre A.C.C.A. et pour l'investissement personnel consacré à la faire vivre. Nous comptons sur ton parrainage pour mettre le pied à l'étrier à notre nouveau président.

Pour la saison 2020-2021 le nombre d'actionnaire reste inchangé (15) malgré le départ de notre doyen Robert CLAVET qui a décidé d'arrêter la chasse après de nombreuse années comme trésorier de notre A.C.C.A. et comme hôte dans sa maison des Sabotiers. Nous lui sommes tous reconnaissants pour son investissement dans notre association. Nous regrettons déjà ta gentillesse et tes fameuses tartes aux pommes que tu n'oublias pas d'amener à chaque battue. Merci Robert ! Nous accueillons un nouveau membre cette saison, Jean-Claude LOBROT (allias Le Sanglier) à qui nous souhaitons la bienvenue dans notre groupe.

Une saison de chasse écourtée pour cause de confinement, donc plus de chasse au petit gibier. Il ne reste actuellement que les battues sur réquisition de la préfecture pour réguler exclusivement les sangliers, chevreuils et cerfs. Malgré la prolifération de renards ceux-ci sont exclus de la liste.

Les manifestations ont été annulées pour cause d'épidémie de Covid (repas champêtre concours de pétanque). La vente de boudin a eu lieu juste avant le confinement. Nous espérons être aux rendez-vous de ces manifestations en 2021 aux dates habituelles : vente de boudin, tripes et hure le 21 mars, journée champêtre le 21 juillet et concours de pétanque le 31 juillet.

L'A.C.C.A. d'AVRILLY présente ses meilleurs vœux aux avrillois: Bonheur et Santé pour 2021.

Le président, Cédric COURTOIS

Association BEAUREGARD

La COVID-19 n'a pas empêché l'association Beauregard de poursuivre sa mission sociale pour l'enfance en difficulté. Mais, là aussi, les évènements sanitaires ont stoppé son programme d'évènements 2020 pourtant bien nécessaires socialement et financièrement. Nous espérons vivement que l'année 2021 sera moins perturbante. Nous nous retrouverions alors ensemble pour la journée annuelle de marche habituellement organisée à Avrilly le dernier samedi de septembre, dont la clôture est ponctuée par la conviviale soirée « saucisson patates ».

ASSOCIATION DU CANAL DE ROANNE A DIGOIN

Association créée le 30/12/2011, dont le périmètre d'intervention couvre l'ensemble des collectivités le long du canal de Roanne à Digoin, communes et intercommunalités. Ces collectivités se fédèrent au sein de l'association afin de favoriser la concertation, la coordination, et d'élaborer un projet de développement partagé d'ambition inter-régionale, de valorisation touristique, économique, patrimoniale et de loisirs, et ce dans un objectif de développement durable.

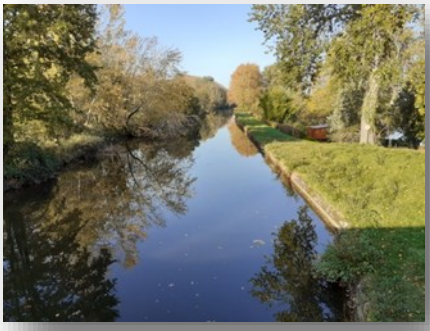

A la suite des élections municipales et communautaires de 2020, le conseil d'administration du Canal de Roanne à Digoin s'est réuni le 6 octobre 2020 à Briennon (42), où siège l'association afin de renouveler son bureau. Jean-Claude DUCARRE, maire de Melay, a été élu président. Pour l'accompagner dans sa tâche, un bureau a été constitué : Gilles BERRAT et Jacky GENESTE en sont les vice-présidents, Thierry NIGAY le trésorier, et Jean-Paul GIRAUD le secrétaire. Parmi les autres membres actifs, se trouvent Nicole GEORGES, Gilbert GROS, Marie-France MAUNY et Antoine VERMOREL-MARQUES.

Surnommé « le canal tranquille », le canal de Roanne à Digoin, long de 55 km, a été mis en service en 1838 pour doubler la Loire dont les performances ne répondaient plus à la demande de l'industrialisation au début du XIXe siècle, et alimenter le canal Latéral à la Loire. Depuis l'arrêt de l'activité commerciale en 1992, le canal est entièrement dédié au tourisme.

Les Associations

VAL LIBRE CULTURE ET PATRIMOINE

Notre association a profondément été impactée par la crise sanitaire du Covid-19. Notre assemblée générale du 12 février 2020 a néanmoins pu se tenir avant de connaître notre premier confinement. A cette occasion nous avions fait le point de tous les travaux réalisés l'année précédente et ceux à programmer en 2020. Les événements qui s'ensuivirent ont freiné notre progression mais n'ont pas entamé notre détermination. Les bénévoles se sont totalement investis sur les différents projets menés.

Précédemment, des saynètes représentant d'anciens métiers avaient été installées dans les anciennes cabines téléphoniques. Ainsi vous pouvez découvrir une lavandière au Pin, un enfant mineur à Montcombroux-les-Mines, un pêcheur (Claudine Descombes) à Luneau, un plombier-électricien à Avrilly. Des travaux plus conséquents ont été réalisés par «VLC&P» sur commande de la Com.Com. Entr'Allier Besbre et Loire, tels à Avrilly avec la restauration d'une cheminée, d'un chauffe-chaudron, du puits et du cadran solaire à la Maison du Canal, ainsi qu'une table d'interprétation paysagère près de la salle polyvalente. Des travaux de peinture ont été réalisés pour réhabiliter les bascules du Bouchaud et de Luneau, le lavoir du Pin, ainsi que sur le petit pont du Donjon. Une cabane de vignes a été restaurée à Montaiguët-en-Forez, un puits à Loddes et un à Varennes-sur-Têche, ainsi qu'une fontaine au Donjon. A Neuilly-en-Donjon, nous travaillons périodiquement à la mise en valeur du site des Bécauds qui deviendra à son terme un écomusée dédié aux vieux outils agricoles.

Nous avions pour projets à terminer ou à réaliser en 2020 un atelier du sabotier à Luneau, installer une saynète représentant un peseur dans le local de la bascule à Neuilly. Récemment nous avons refait le socle de la croix des Rotats à St Didier-en-Donjon.

Rappelons que notre association est aussi à l'initiative des Kazabouks qui ont été installées dans la plupart des villages de l'ancien canton du Donjon (Le Donjon Val Libre) et à Monetay-sur-Loire à la demande de son maire, ce qui permet à tout un chacun un accès permanent à la lecture, surtout en ces temps compliqués.

Et bien sûr, n'oublions pas la fierté de notre association, qu'est la restauration de la Tuilerie de Lenax. Les différentes aides financières et la première tranche de la souscription lancée en septembre 2019, nous ont permis de démarrer les travaux de réfection, bien que souvent contrecarrés par les directives gouvernementales successives.

Nous restons confiants malgré tout, et ne désespérons pas d'accueillir de nouveaux membres. Si vous êtes intéressés vous pouvez nous contacter aux n° 06.88.16.18.19 ou 06.31.75.96.04, ou bien par mél à l'adresse suivante : val-libre.culture.patrimoine@gmail.com

Agnès DENIZOT, Secrétaire de Val Libre Culture & Patrimoine.

VOUZANCE ET LOIRE

Lors de notre Assemblée Générale du 21 février 2020, notre association n'avait pas encore mesuré l'impact que le Covid-19 aurait sur le déroulement de nos activités à venir. L'heure était avant tout au renouvellement du bureau puisque notre présidente Chantal ARNOUD ne souhaitait pas poursuivre son mandat, ainsi que Georges BONIN, alors trésorier.

Après en avoir délibéré, le bureau a procédé à l'élection de ses nouveaux membres.

Ainsi ont été élus : Agnès DENIZOT Présidente, Chantal ARNOUD Vice-Présidente, Jean-Marc CANTAT Trésorier, Paulette NEY Vice-Trésorière, Marie-France CHEVASSON Secrétaire et Agnès DENIZOT Vice-Secrétaire.

Nous avions au programme l'organisation de nos deux marches en avril et octobre sur les communes respectives de Molinet et Montcombroux-les Mines. Puis le confinement est arrivé ... Sachant d'emblée que la marche de printemps n'aurait pas lieu, nous avions espoir de pouvoir organiser celle d'automne. Malheureusement il n'en fut rien.

Après avoir réuni le bureau entre deux périodes de confinement, nous avons décidé de reporter ces deux marches en 2021, aux mêmes périodes et sur les mêmes communes, si le spectre de la crise sanitaire s'éloigne.

Toute personne désireuse de connaître notre association, ou de la rejoindre peut contacter le n° 06.81.92.49.41, ou bien adresser un mél à l'adresse suivante : vouzance.et.loire@gmail.com

Agnès DENIZOT, Présidente de Vouzance & Loire

Centre Social « La Farandole »

Le Centre Social la Farandole est une association loi 1901 gérée par des habitants et des élus, avec des salariées présentes pour réaliser les missions de l'association. Le Centre Social se définit comme « un foyer d'initiatives porté par des habitants associés, appuyés par des professionnels, capables de définir et de mettre en œuvre un projet de développement social pour l'ensemble de la population d'un territoire ».

Nos valeurs de référence sont la dignité humaine, la solidarité et la démocratie.

Nos façons d'agir sont fondées sur :

- une vision globale de la vie humaine, des compétences des hommes et des femmes et du territoire où ils vivent,
- des méthodes participatives, opérationnelles et responsables,
- un partenariat actif et ouvert.

Tous les habitants du territoire peuvent devenir bénévole au Centre Social et/ou siéger au Conseil d'Administration en se faisant élire lors de l'Assemblée Générale annuelle.

Le Centre Social est agréé par la caisse d'allocations familiales de l'Allier pour son projet d'animation globale. Tous les 4 ans, l'équipe de l'association pilote un diagnostic de territoire partagé qui associe les habitants, les élus, les partenaires, les professionnels et les bénévoles. Suite à ce diagnostic le Centre Social fixe les objectifs à poursuivre pour les 4 années à venir.

Les orientations du projet social 2020/2023 sont :

- redonner du sens et de la dynamique au fonctionnement interne du centre social,
- améliorer la communication du centre social et le partenariat, notamment au niveau local,
- intégrer la question du lieu d'accueil dans chacun de nos projets,
- faire évoluer l'action du centre social et le rendre novateur,
- développer le Pôle Vie Associative et Bénévolat,
- améliorer la mobilité des habitants du territoire,
- faciliter le « vivre ensemble » et développer le pouvoir d'agir des habitants.

Le Centre Social est également agréé pour son projet d'animation collective famille. La référente famille développera sur les 4 années prochaines les orientations suivantes :

valoriser les compétences des parents et familles et favoriser la prise de confiance en eux,
dépasser la consommation des activités pour renforcer l'implication des familles dans les actions,
poursuivre l'accompagnement de la fonction parentale,
structurer un réseau d'acteur autour du projet famille pour, d'une part poursuivre la dynamique partenariale enclenchée, d'autre part agir en cohérence et en complémentarité.

Centre Social « La Farandole »

En 2020, le Centre Social a reçu son 3ème agrément de la Caisse d'Allocation Familiale portant sur le public jeune. Les orientations pour les prochaines années sont :

- structurer un réseau d'acteur autour du projet jeunes pour poursuivre la dynamique enclenchée par le Centre Social, ainsi qu' agir en cohérence et complémentarité afin de répondre aux attentes et besoins des jeunes
- poursuivre et faire évoluer l'action du Centre Social en le rendant novateur en terme d'actions jeunesse
- développer le « aller-vers » sur l'ensemble des communes du territoire, et améliorer la mobilité des jeunes
- agir sur le champ de la prévention et mobiliser les jeunes par la sensibilisation et la prévention aux conduites à risques, santé, problématiques de société, etc…

Au delà de ces orientations, le Centre Social porte différents services :

- l'accueil de loisirs pendant les vacances scolaires,
- le relais d'assistantes maternelles,
- Les Coccinelles,
- le portage de repas à domicile pour les personnes âgées.

Le Centre Social est avant tout à l'écoute des habitants de son territoire et propose des réponses aux besoins et attentes. C'est pourquoi il a développé, par exemple, le pôle « seniors et territoire » qui propose notamment aux plus de 55 ans des ateliers numériques, des sorties culturelles, des ateliers de prévention, etc…

En 2020, le Centre Social a également mené un projet collectif autour du « Street art », en collaboration avec Ted Nomad, artiste en résidence à Lurcy Lévis. A destination des enfants de l'accueil de loisirs, de leurs familles et des habitants, ce projet avait pour objectif de permettre à la fois l'accès à cette forme de culture « Street art » ainsi que la découverte des techniques graphiques de l'artiste dans le but d'amener l'art sur notre territoire d'une autre manière. Un autre objectif était de rendre plus visible et lisible le Centre Social par le biais des fresques sur les façades, c'est à dire donner une particularité à ce lieu de culture, être attiré par la nouveauté visuelle et permettre de percevoir certaines caractéristiques d'un Centre Social de par les symboles initiés par l'artiste.

L'équipe du Centre Social est à la disposition des habitants, tant pour présenter les missions et projets de l'association que pour écouter et recueillir vos besoins et envies, renseigner et orienter, ou simplement discuter !

<u>Pour contacter le Centre Social</u>

Centre Social La Farandole

30 rue Emile Guillaumin

03130 LE DONJON

Tél 04.70.99.52.77 – adresse mél

La vie de la paroisse

Avrilly est une des 38 communes qui forment la paroisse de Notre Dame de l'Alliance. Au 1er septembre 2019, Monseigneur Laurent PERCEROU qui était l'évêque du diocèse de Moulins, a nommé une équipe de prêtres pour la paroisse.

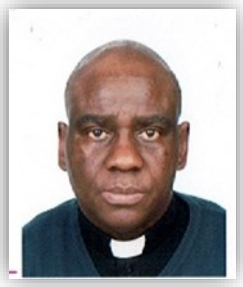

Le curé, le père Benoît de MASGONTIER qui réside à Lapalisse (benoit.de-masgontier@wanadoo.fr tél : 06.81.17.62.33). Son vicaire le père Firmin MOLA MBALO résidant à Vichy (firmola@gmail.com tél : 06.65.53.87.65) et un prêtre coopérateur, le père Delphin RANDRIANDRINA qui est en résidence au Mayet-de-Montagne (dandriandrina@gmail.com tél : 06.15.81.20.59).

En 2020, dans l'église d'Avrilly, nous avons eu la joie de baptiser : le 12 janvier Achille CARIGNANT, le 29 août Alice CORNELOUP et le 13 septembre Léonie ALAMARTINE. Mais nous avons eu la douleur d'accompagner : Henri LAVENIR le mardi 31 décembre (2019), Bruno MONFOURNY le samedi 12 septembre et Mathilde PICARD le vendredi 25 septembre.

En 2021 nous avons programmé des messes en l'église d'Avrilly : les samedis 16 janvier, 15 mai et 11 septembre 2021 à 18h.

Par ailleurs à Le Donjon a lieu un office tous les dimanches à 9h30, ainsi que les mardis à 10h (bien entendu, sous réserve d'évènement indépendant).

Pour plus de renseignement vous pouvez contacter les personnes membres du Relais Paroissial de Proximité : Mme MONFOURNY, Mme PLAISANCE et Mme PERREAUD (tél : 04.70.55.32.34). Une permanence est assurée à la maison paroissiale de Le Donjon chaque mardi de 10h30 à 12h (tél : 04.70.99.53.12). Vous pouvez aussi joindre le presbytère de Lapalisse du lundi au vendredi de 9h à 12h au tél 04.70.99.06.76

Bon courage à tous et gardons le moral.

Abbé Benoît de Masgontier

Agenda

Messes à Avrilly à 18h :

Samedi 16 janvier 2021

Samedi 15 mai 2021

Samedi 11 septembre 2021

Témoignage de deux agriculteurs de la paroisse

Je me souviens enfant, nous allions pêcher dans le cours d'eau qui traverse notre exploitation. Nous ramenions des vairons et étions très fiers de notre friture. A cette époque notre instituteur de primaire nous parlait des cours d'eau en Afrique du Nord, ces oueds qui n'ont de l'eau que l'hiver. Mais je n'aurais jamais pensé que 40 ans plus tard notre ruisseau subirait la même chose. Cela a commencé en 1976, puis en 2003, 2011, et depuis 5 ans c'est devenu récurrent. Avec ces longues périodes sans pluie et ces fortes chaleurs, les prés sont devenus de véritables paillassons et il n'y a plus aucune nourriture pour les bêtes pendant plusieurs semaines.

Vous pourrez voir quelques parcelles un peu plus vertes où des agriculteurs sèment des espèces moins gourmandes en eau : Sorgho, Moha, et même du Teff originaire d'Ethiopie qui vont bientôt remplacer nos herbages actuels

Aujourd'hui, l'agriculture et l'élevage ont un nouveau défi à relever et je suis persuadé que tous ensemble nous allons y arriver.

Etat Civil 2020

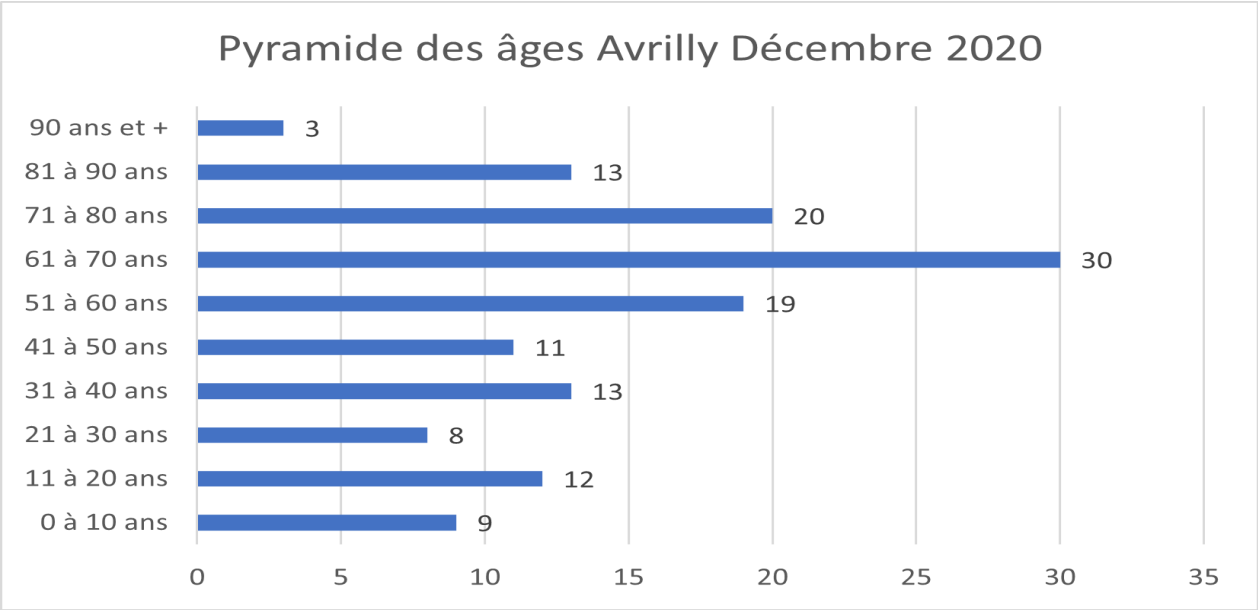

Nous avons reçu les résultats du dernier recensement de l'INSEE de 2018 : Avrilly compte 138 habitants

Soit une baisse de près de 30 habitants en 10 ans, car en 2008, il y avait 167 habitants

	2008	2013	2018
Population municipale	160	142	135
Population comptée à part	7	4	3
Population totale	**167**	**146**	**138**

Naissances

Louna VIGNON 27/09
Albane EMMONOT 31/12

Mariage

Le 11 juillet 2020

Emma LAVAL
&
Pierre BARRIER

Ils nous ont quittés en 2020

Gérard PICARD janvier

Bruno MONFOURNY septembre

Mathilde PICARD septembre

Antoine CHARRONDIERE Décembre

En Bref

TARIF LOCATION des SALLES pour particuliers, associations et entreprises

(1) de la commune (2) extérieurs à la commune

	Salle polyvalente + salle associations *Capacité max. : 110 pers. + 49 pers.*		Salle associations *Capacité max. : 49 pers.*	
	1 journée	2 jours	1 journée	2 jours
(1)	110 €	150 €	60 €	100 €
(2)	160 €	240 €	95 €	150 €

S'adresser à la mairie plus ample information

DECHETTERIE de LE DONJON

Ouverte le mardi, jeudi et samedi

de 8h15 à 12h et de 14h à 16h45

Pour plus de renseignement contactez la au n° 04.70.31.83.82

CARRIERE MUNICIPALE

Au lieu dit Les Bessais, une carrière est à la disposition des avrillois pour les déchets verts, feuilles ou branchages, UNIQUEMENT.

Une clé est à votre disposition en mairie, que l'utilisateur voudra bien rapporter une fois son dépôt de déchets effectué.

KASABOUK

Cette micro-bibliothèque en libre service devant la mairie ne peut vivre que par les dépôts d'ouvrages que chacun peut faire. N'hésitez pas à vous l'approprier, au besoin en retirant des livres présents depuis trop longtemps pour les remplacer par d'autres.

Le secteur agricole a de nouveau été durement touché par les fortes chaleurs et la sécheresse de ce dernier été.

Avrilly a demandé la reconnaissance d'état de calamité agricole sécheresse afin d'aider les exploitations à affronter toutes les difficultés induites par cette situation qui se renouvelle depuis plusieurs années.

TENNIS

Le prix de l'abonnement est inchangé pour 2021, soit 15 € pour les avrillois et 25 € pour les personnes extérieures. Renouvellement 2021 et renseignement en mairie.

NOUVEAU : Vous pouvez maintenant réserver votre créneau horaire en ligne sur le site ballejaune.com/club/tennisavrilly03Même si la fréquentation du cours d'Avrilly n'est pas saturée, plus de risque de trouver le court déjà occupé en arrivant, et vous gérez votre activité au meilleur de votre emploi du temps et de la météo.

ballejaune

Informations Gendarmerie Nationale

Bien qu'Avrilly ne soit pas une commune très exposée aujourd'hui à la délinquance, la Gendarmerie nous rappelle ses services proposés aux habitants, commerces et entreprises pour sensibiliser chacun de nous et améliorer la sécurité de tous. Pour cela un dispositif en 3 opérations dédiées directement aux habitants est mis en place. Pour information, Avrilly dépend de la brigade de proximité de Le Donjon, elle-même rattachée à la Communauté de brigades de Lapalisse.

OPERATION TRANQUILITE VACANCES

OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

Formulaire de demande individuelle (hors Paris et petite couronne)

Pour bénéficier de la surveillance de votre résidence en votre absence, merci de remplir ce formulaire en ligne, de l'imprimer et de vous rendre, muni de celui-ci, à votre commissariat ou brigade de gendarmerie.

ATTENTION :

- Si vous habitez Paris, les Hauts-de-Seine (92), la Seine-Saint-Denis (93) et le Val-de-Marne (94), ne remplissez pas ce formulaire. Rendez-vous sur le site de la préfecture de police pour faire votre démarche : www.prefecturedepolice.paris, rubrique Vous aider > Actions de prévention > S'inscrire à une opération > OTV.
- L'opération tranquillité vacances doit être demandée en avance (48 h avant votre départ au minimum).
- En cas de vacances interrompues, prévenez le commissariat ou la brigade de gendarmerie de votre retour.

VOUS — Numéro de téléphone mobile : — Nom* : — Prénom* : — Né(e) le* : — à* : — e-mail :

VOTRE PÉRIODE D'ABSENCE* — Du : (JJ/MM/AAAA) au (JJ/MM/AAAA)

VOTRE ADRESSE (RÉSIDENCE A SURVEILLER) — Numéro et type de voie (allée, rue, avenue, etc.)* : — Code postal* : — Ville* :

Tout d'abord, signalez votre absence en remplissant ce formulaire disponible à la gendarmerie ou sur le site www.interieur.gouv.fr › content › file › formulaire_otv , il permettra à la brigade d'organiser des patrouilles de surveillance. Si vous avez oublié ce geste avant de partir vous pouvez vous présentez dans n'importe quelle brigade.

Quelques conseils :

⇒ prévenez une personne de confiance de votre absence,

⇒ placez les objets de valeur en lieu sûr,

⇒ ne signalez pas votre absence sur les réseaux sociaux,

⇒ laissez des signes visible de présence (courrier relevé, programmation d'éclairage, …),

⇒ évitez de laisser des clés « cachées » dans un pot de fleurs ou sous le paillasson,

⇒ ne laissez pas d'argent liquide.

Et pour vos assurances :

- relevez marque, type et n° de série de vos appareils ménagers, TV / HiFi, ordinateurs, …,
- photographiez les objets de valeur,
- activez vos systèmes de protection (Éclairage, alarme, vidéo) et vérifiez régulièrement leur bon fonctionnement.

OPERATION TRANQUILITE SENIORS

Pour tous les séniors, si vous êtes isolés, menacés ou inquiets. Vous pouvez contacter la gendarmerie, votre entourage, un élu.

Quelques conseils :

◊ ne restez pas seul(e). Gardez le contact avec votre famille, vos voisins et participez à la vie de votre commune / quartier,

◊ privilégiez vos déplacements (commerces, banques...) en vous faisant accompagner,

◊ pensez à toujours verrouiller votre domicile,

◊ activez vos systèmes de protection (Éclairage, alarme, vidéo) et vérifiez régulièrement leur bon fonctionnement,

◊ attention aux faux gendarmes, agents EDF, téléphone ...,

◊ lors d'un retrait au distributeur de billets, soyez vigilant et ne vous laissez pas distraire par des inconnus,

◊ évitez de détenir trop d'argent en espèces, préférez si possible le paiement par carte bancaire.

OPERATION TRANQUILITE COMMERCES ET ENTREPRISES

Les matériels, les matériaux, les denrées alimentaires que vous détenez sont la proie de délinquants isolés ou en réseaux organisés. Quelles sont les démarches à entreprendre ? : signalez-vous auprès de votre brigade de Gendarmerie.

Quelques conseils :

◊ fermez bien tous les accès de votre commerce ou entreprise,

◊ dans la mesure du possible, limitez les stocks et ne conservez pas d'argent liquide,

◊ activez vos systèmes de protection (Éclairage, alarme, vidéo) et vérifiez régulièrement leur bon fonctionnement,

◊ soyez attentifs. Détectez les comportements inhabituels et signalez-le nous.

Les gendarmes sont à votre service. Demandez-leur conseil. Signalez tout fait suspect. Ayez toujours un téléphone à portée de main.

En cas d'urgence composez le 17 d'une ligne fixe ou le 112 d'un mobile.

Le Saviez-Vous ?

MaPrimeRénov'

En 2020 ce dispositif de prime de transition énergétique était destiné à certains propriétaires, sous condition de ressources, pour les aider à financer les travaux et/ou dépenses de rénovation énergétique de leur résidence principale.

A compter du 1er janvier 2021, le critère des conditions de ressources est assoupli et le bénéfice de MaPrimeRénov' est étendu à tous les ménages, y compris les propriétaires bailleurs, ainsi que les copropriétés. De plus, les travaux engagés dans le courant du mois d'octobre 2020 seront éligibles à la nouvelle version du dispositif.

Cette prime est gérée par l'Agence Nationale de l'Habitat (Anah) centrale et non par ses délégations locales qui ne sont pas en capacité de renseigner. Pour toute demande d'information sur le processus de dépôt de MaPrimeRénov', sur les travaux subventionnables, le montant d'aide ou les détails de traitement, vous pouvez contacter l'Anah :

par téléphone au 0806 70 38 03,
ou vous connecter au site **https//www.maprimerenov.gouv.fr**

Gentilé de l'Allier

C'est officiel depuis le 17 octobre 2018, les habitants du département de l'Allier sont les Bourbonnaise et les Bourbonnais.

Défibrillateur

« L'installation de défibrillateur cardiaque sur notre territoire permet d'accroître considérablement les chances de sauver les victimes à condition, bien entendu, que les appareils soient disponibles facilement et connus du grand public. » (Extrait du texte déposé à l'Assemblée Nationale en août 2016).

Nous rappelons qu'Avrilly est équipé de cet appareil, disponible pour tous à l'extérieur de la mairie.

Ma connexion Internet

« Ma connexion Internet » est un moteur de recherche proposé par l'ARCEP (Autorité de régulation des communications électronique et des Postes), qui permet de connaître les technologies d'accès à Internet disponibles à son adresse et d'être informé sur les déploiements de la fibre. Il permet d'afficher :

l'ensemble des opérateurs disponibles
les technologies d'accès disponibles : réseau filaire (fibre, câble ou cuivre), réseau hertzien (4G fixe, Haut Débit, Très Haut Débit radio, satellite)
les débits maximum pouvant être obtenus

Les informations sont présentées sous forme de cartes interactives et cliquables. Le site donne également accès aux statistiques de couverture agrégées et différentes mailles administratives (commune, département ou région). Connectez-vous à **https://maconnexioninternet.arcep.fr**

Infos débit

C'est une hotline d'accompagnement dédiée aux entreprises mise en place par la Région Auvergne Rhône Alpes. Leur vocation est de fournir aux professionnels un support et des conseils dans ce domaine sensible sur notre région.

Elle est joignable par téléphone au n° **04-78-25-33-76** (appel non surtaxé), du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h.

L'Histoire Vue D'Avrilly

Du haut de son promontoire, notre village se remémore l'Histoire à laquelle il a participé au fil des siècles. Il semble établi qu'Avrilly trouve son origine au IIIè siècle avant JC, époque où l'importante tribu des Eduens installe une vigie sur ce site qui bénéficiait d'une source intarissable en toutes saisons, aux eaux saines et qui, au Moyen Age lui ont conféré la réputation d'être miraculeuse car cicatrisante et magique. La christianisation qui s'étendait alors en fit très vite une « eau bénite » sous le vocable de Saint Honorat. En fait on peut penser que sa salubrité était sa principale qualité au temps où l'hygiène n'était pas celle que nous connaissons aujourd'hui. Pour nos ancêtres les Gaulois, très amateurs de cervoise, cette source « d'en haut » leur offrit de quoi produire leur breuvage préféré. Aujourd'hui la source existe toujours, enfouie sous la végétation et dans la mémoire des anciens du village.

Pourquoi une vigie à cet endroit ? Parce que la Loire, fleuve pratiqué pour le transport des hommes et des marchandises, était doublée d'une voie terrestre qui, d'ailleurs, donna lieu plus tard à la construction d'une voie romaine très fréquentée. Des maisons fortes furent érigées à certains points stratégiques tels que Clavegry, Bonnand, En Brière.

Et puisque nous évoquons la Loire et sa plaine que nous pouvons tous contempler depuis notre village, on peut noter que son cours n'a pas toujours été ce long fleuve tranquille - ou presque - que nous connaissons aujourd'hui. Les « autrefois » son cours passait au pied de Marcigny, à l'emplacement de l'ancienne gare. Son cours subissait des crues redoutables et violentes emportant tout sur son passage, creusant parfois de profonds ravins dans les terres qu'elles submergeaient. Ces cavités ne s'asséchant plus, elles finirent par constituer de véritables étangs. D'autres fois le fleuve changeait son cours et restait dans le nouveau lit qu'il s'était créé. C'est ainsi qu'au début du XVIIè siècle la Loire s'éloigna peu à peu de Marcigny pour s'établir, à l'occasion d'une formidable crue en 1693 aux abords immédiats de Chambilly, là où nous la voyons couler aujourd'hui.

Cette même Histoire vue d'Avrilly nous apprend également que l'aventurier espagnol Rodrigue de Villandrando, alors chargé de défendre le Duché de Bourbon contre les Bourguignons, traverse la Loire en 1430 à Marcigny pour aller dévaster Charlieu, Marcigny et une partie du Brionnais et du Charolais.

Les « Avrillois » de l'époque ont également vu passer au pied de leur village des personnages illustres et des rois sur la Loire, tels Marie de Médicis, le Cardinal de Richelieu, Mme de Sévigné pour se rendre chez sa fille à Grignan, Louis XIII ou encore Louis XI qui, revenant du Puy s'embarque à Roanne pour aller à Tours, faisant une étape au château d'Arcy où il passa la nuit.

Où Est-Ce ?

Selon vous où, à Avrilly, a été prise cette photo ?

(réponse en page 26)

Proverbes, citations,

Humour ou réflexion ?

L'autre délice des papillotes !

Ne craigniez pas d'être lent, craignez seulement d'être à l'arrêt (proverbe chinois)

Fais du bien à ton corps pour que ton âme ait envie d'y rester (proverbe indien)

Le courage croît en osant, et la peur en hésitant (proverbe romain)

Il faut deux ans pour apprendre à parler et toute une vie pour apprendre à se taire (proverbe chinois)

Quand tu lances la flèche de la vérité, trempe toujours la pointe dans le miel (proverbe arabe)

Le rire et le sommeil sont les meilleurs remèdes du monde (proverbe irlandais)

Amour, amour, quand tu nous tiens, on peut bien dire : adieu prudence (Jean de La Fontaine)

Un seul être vous manque et tout est dépeuplé (Alphonse de Lamartine)

Et quand on n'a pas ce qu'on aime, il faut bien aimer ce qu'on a (Pierre Corneille)

L'amour ne voit pas avec les yeux mais avec son âme (William Shakespeare)

Dans la vie on ne fait pas ce que l'on veut mais on est responsable de ce que l'on est (Jean-Paul Sartre)

Il faut toute une vie pour apprendre à vivre (Sénèque)

La liberté est le droit de faire ce que les lois permettent (Montesquieu)

S'il fallait tolérer aux autres ce que l'on se permet à soi-même, la vie ne serait plus tenable (Georges Courteline)

Tout le monde se plaint de sa mémoire, et personne ne se plaint de son jugement (François de La Rochefoucauld)

Il n'y a pas de plus grande joie que celle qu'on n'attend pas (Sophocle)

L'Année 2020 En Images

Dès le premier déconfinement à la fin du printemps, et une fois passés les congés d'été, une activité, certes modérée par les contraintes de la COVID19 mais « sous contrôle », a repris sur notre commune.

La Bourbon'Net, déployée et financée par le Conseil Départemental de l'Allier pour la familiarisation des bourbonnais aux outils numériques était à Avrilly le 9 octobre.

La table d'interprétation paysagère, réalisée et installée sur une commande du Conseil Départemental de lAllier en 2019 a trouvé sa place devant la salle polyvalente en octobre.

Pour permettre aux promeneurs de mieux apprécier une pause au calme de notre village, un enrobé a été fait sur l'accotement devant le banc près de la mairie.

Déjà prévu en 2019, l'espace récupération des déchets dans le bourg aménagé pour en optimiser l'aspect visuel et la facilité d'entretien.

En application des règles de distanciation, la commune a tenu à commémorer le 8 mai et le 11 novembre pour la mémoire de notre village.

Agenda 2021

Cette nouvelle année est très attendue de tous dans l'optique d'un exercice moins perturbé par la pandémie de la COVID-19. Au moment où nous tentons de dresser cet agenda, nous mettons tous nos espoirs pour une très nette amélioration de la situation pour permettre un retour à une vie normale, d'abord sur le plan sanitaire, et de fait sur nos activités sociales, professionnelles, familiales ainsi que nos loisirs. Ainsi, avec la prudence qui s'impose, nous pouvons déjà inscrire les manifestations habituelles afin que chacun les garde à l'esprit, sachant que ce calendrier pourrait évoluer.

Dimanche 21 mars : vente de boudin et hure de sanglier par l'A.C.C.A.

Samedi 27 mars à 10h30 : installation au bourg du composteur partagé par le SICTOM

Samedi 27 mars à 15h30 : après-midi et soirée jeux de société (avec service d'un en-cas)

Jeudi 6 mai : collecte des encombrants et épaves

Samedi 29 mai : après-midi avrilloise « Zéro déchet » avec le partenariat du SICTOM

Samedi 5 juin : repas des voisins

Semaine fin juin – début juillet : festival les Voix d'Eau de l'Eté

Samedi 24 juillet : repas champêtre de l'A.C.C.A.

Samedi 31 juillet : concours de pétanque de l'A.C.C.A.

Courant septembre : repas des Aînés

Samedi 21 septembre : marche du canal de l'association Beauregard

Dans le 4ème trimestre : représentation théâtrale

Elections Régionales et Départementales : Initialement prévues à la fin mars, les élections départementales et régionales sont reportées à mi-juin pour les raisons sanitaires que nous connaissons. Les dates définitives vont êtres votées au Sénat fin janvier. Ce sera soit les 13 et 20 juin soit les 20 et 27 juin.

Les Jeunes d'Avrilly, qui ont eu récemment le droit de vote, seront, sur la base du volontariat, invités à tenir un moment le bureau de vote à l'occasion de ces élections. Ce sera un bon moyen pour eux de découvrir le fonctionnement d'un bureau de vote.

Les Entreprises Artisanales Et Commerciales D'Avrilly

Ets DURY motoculture

Vente et réparation de machines agricoles

Tél 04 70 55 31 10

aldury@dury-motoculture.com

Jorade NAFFETAS & Tiphaine DUFOUR

Cabinet d'Infirmières

Port. 06 40 31 63 15

Patricia DUPUY

Plasticienne du livre

Tél 04 70 55 35 28 - Port. 06 11 74 41 63

www.renardpale.fr

JMV Fourrages

Commerce de foin, paille et fourrage

Tél : 06.74.46.41.98

SOS Vidanges

Entretien et réparation automobiles

Tél 07.50.83.41.31 ou 03.85.25.82.84

msobaits@hotmail.fr

Les cabanes Magiques de Mariegillou

Chambres et tables d'hôtes

Tél 06.03.21.23.25 ou 06.29.87.84.23

gillambert@wanadoo.fr

Régis Cosmétique

Régis COURTOIS - Les Jarraux

06.42.01.71.80

Société DE LOOZ DESIGN

Conseils techniques en bâtiment

Tél 04 77 64 39 16

ABC du Paysage

Paysagiste et entretien de parcs et jardins

Tél : 04.70.97.46.61 Port. 06.08.95.97.33

thierry-bernard.avrilly@orange.fr

CMV Auto Nettoyage

Nettoyage intérieur et extérieur de véhicules

Tél 07.81.41.60.27

Maréchalerie Variot

Tél 06.85.47.17.64

marechalerievariot@gmail.com

Réponse de la page 21 : Cadran solaire restauré par l'association Val Libre Culture et Patrimoine sur un pignon du gîte La Maison du Canal lors des travaux de rénovation réalisés par La Communauté de Commune Entr'Allier Besbre et Loire.

Numéros Utiles

Social – Proximité

Centre Social « La Farandole » (portage de repas, aide ménagère, ..)	04 70 99 52 77
Déchetterie Le Donjon	04 70 31 83 82
Maison des Services au Public	04 70 99 69 89
Relais Assistance Maternelle « Les Coccinelles »	04 70 99 52 77
Transport à la demande (sur Le Donjon)	0800 800 966

Sécurité – Santé

Gendarmerie	17
Gendarmerie (brigade Le Donjon)	04 70 99 50 21
Pompiers	18
Urgence électricité dépannage (Enedis)	09 72 67 50 03

x x x x x x x x

Cabinet infirmier d'Avrilly	06 40 31 63 15
Centre hospitalier de Moulins	04 70 35 77 77
Centre hospitalier de Paray le Monial	03 85 81 80 00
Centre hospitalier de Roanne (Service des urgences)	04 77 44 31 10
Centre anti poison de Lyon	04 72 11 69 11
Médecins de garde (à partir de 19h, week-end et jours fériés)	04 70 48 57 87
Pharmacies de garde	0825 742 030
SAMU	15
Urgences (depuis un mobile)	112

Administrations

Centre des Finances Publiques à Yzeure	04 70 48 29 00
Communauté de Communes Entr'Allier Besbre et Loire	04 70 45 00 99
Conseil Départemental de l'Allier	04 70 34 40 03
Mairie d'Avrilly	04 70 55 30 21
Préfecture de Moulins	04 70 48 30 00
Sous Préfecture de Vichy	04 70 30 13 50
Trésorerie de Lapalisse	04 70 99 01 14

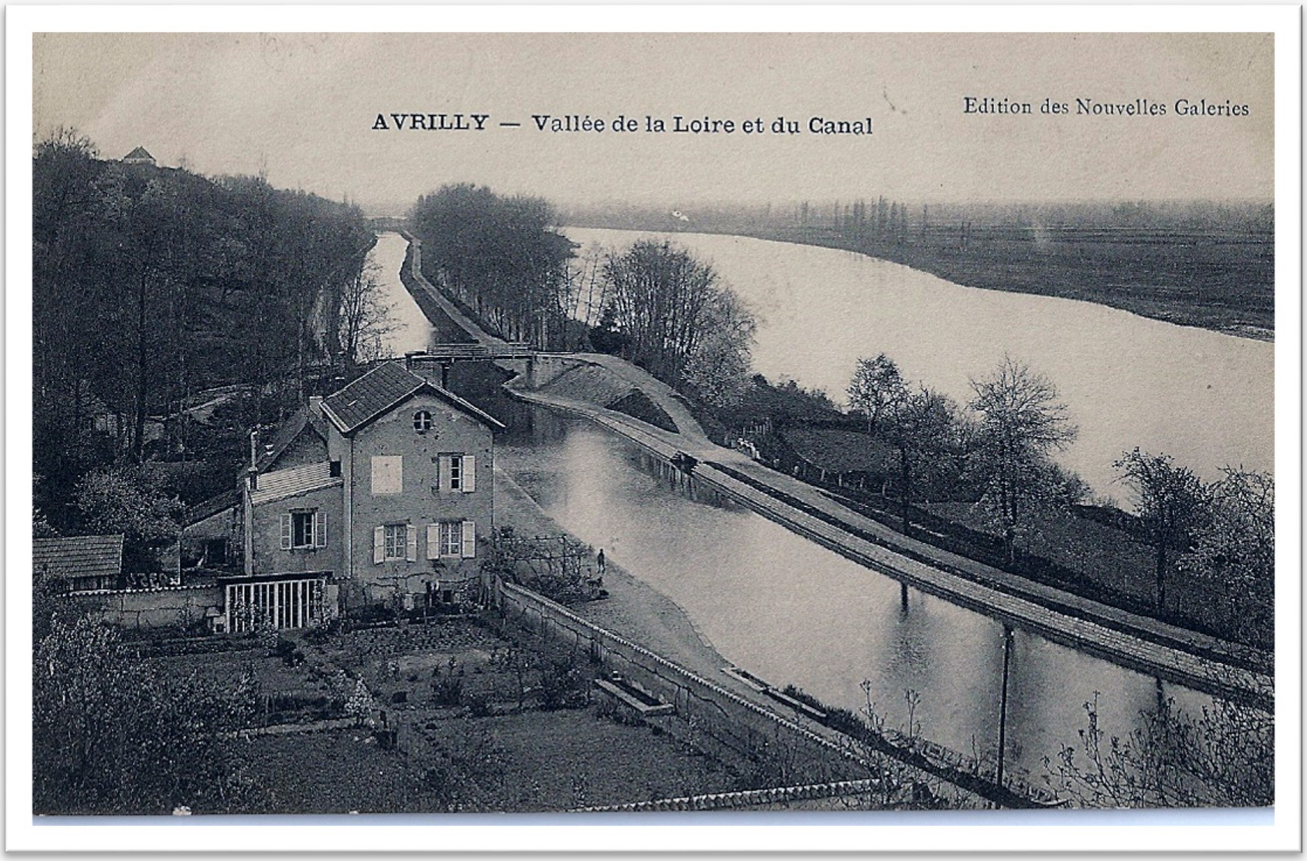

Mme la maire, tous les membres du conseil municipal et les agents municipaux, vous présentent tous leurs voeux de bonheur et de santé pour l'année 2021. Puisse-t-elle vous apporter plaisir, satisfaction et réussite dans vos projets personnels et professionnels